

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	7

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

n°6
4^E TRIMESTRE 2017

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES TENDANCES DANS LA LOIRE :

- ⊙ Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- ⊙ Une croissance du salaire moyen par personne qui s'accroît.
- ⊙ Une augmentation des effectifs salariés privés.
Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette dynamique.
- ⊙ Une diminution généralisée du taux de chômage.

+ 0,6 % de l'effectif salarié privé dans la Loire (+ 0,7 % en région) au 4^e trim. 2017 par rapport au 3^e trim. 2017).

2 297 € brut par mois, c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 4^e trim. 2017.

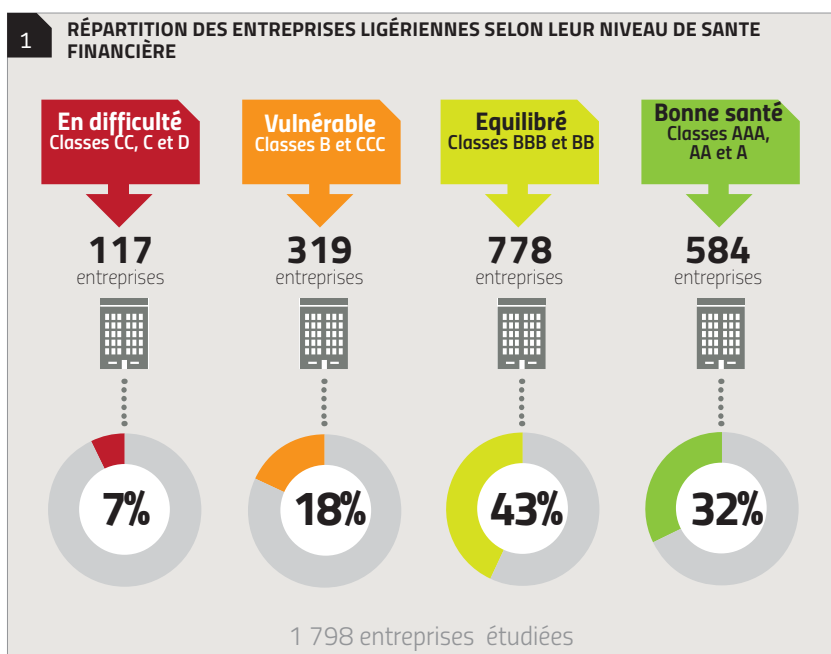
+ 0,6 % du salaire moyen par personne dans la Loire (+ 0,2 % en région) au 4^e trim. 2017 par rapport au 3^e trim. 2017).

8,6 % de taux de chômage dans la Loire (7,6 % en région) au 4^e trim. 2017, en baisse de 0,9 point par rapport au 3^e trim. 2017).

75 % c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit une situation financière saine ou équilibrée.

37 980 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, une donnée inchangée entre le 3^e et le 4^e trim. 2017.

CLIMAT DES AFFAIRES

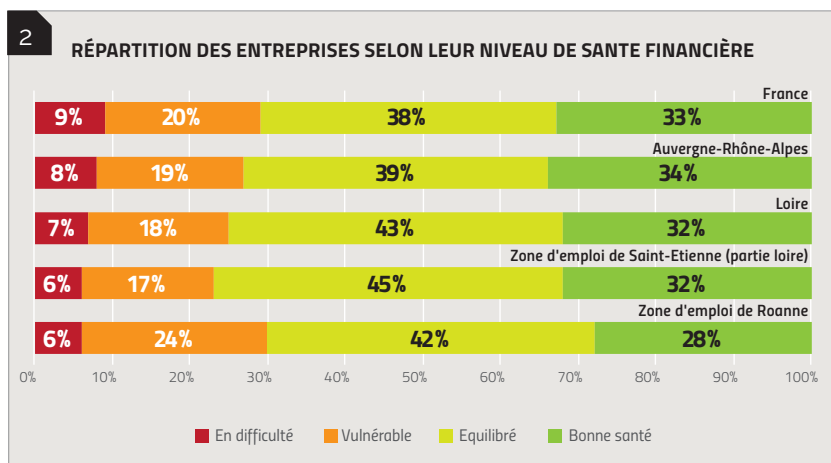


DANS LA LOIRE, 75% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 7% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 1 798 entreprises ligériennes analysées :

- 32% sont en bonne santé,
- 43% présentent une situation équilibrée,
- 18% sont vulnérables,
- 7% sont en difficulté.

Près de 3 640 emplois dépendraient d'entreprises en bonne santé, 650 emplois d'entreprises en difficulté.



LA ZONE D'EMPLOI DE ROANNE PRÉSENTE LA PLUS FORTE PROPORTION D'ENTREPRISES VULNÉRABLES

Le département de la Loire affiche davantage d'entreprises en situation équilibrée que la région et la France (43% des entreprises contre respectivement 39% et 38%).

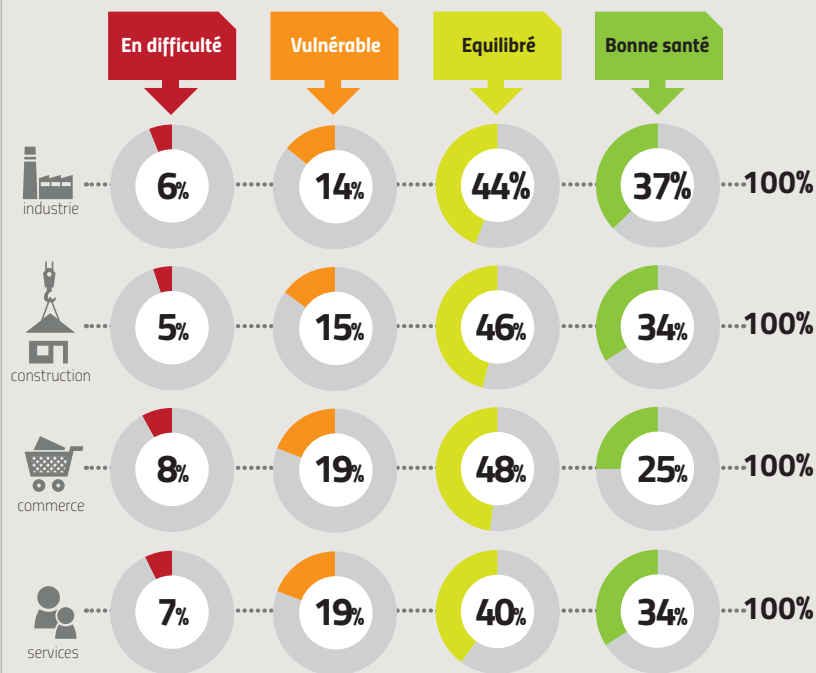
Dans la zone d'emploi de Roanne, 24% des entreprises sont considérées comme vulnérables, contre 17% dans celle de Saint-Etienne.

Au 31 décembre 2016, la Loire répertoriait près de 20 390 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires porte sur toutes les entreprises qui ont publié leurs comptes pour l'année 2016. Cette donnée est fournie à la date d'édition du tableau de bord. 1800 entreprises sont concernées.

UNE MEILLEURE SANTÉ FINANCIÈRE DANS L'INDUSTRIE

- Un secteur en bonne santé : l'industrie (37% des entreprises, 32% tous secteurs confondus) ;
- Deux secteurs en situation équilibrée : le commerce et la construction (48% et 46% ; 43% tous secteurs confondus).

3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE SANTÉ FINANCIÈRE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



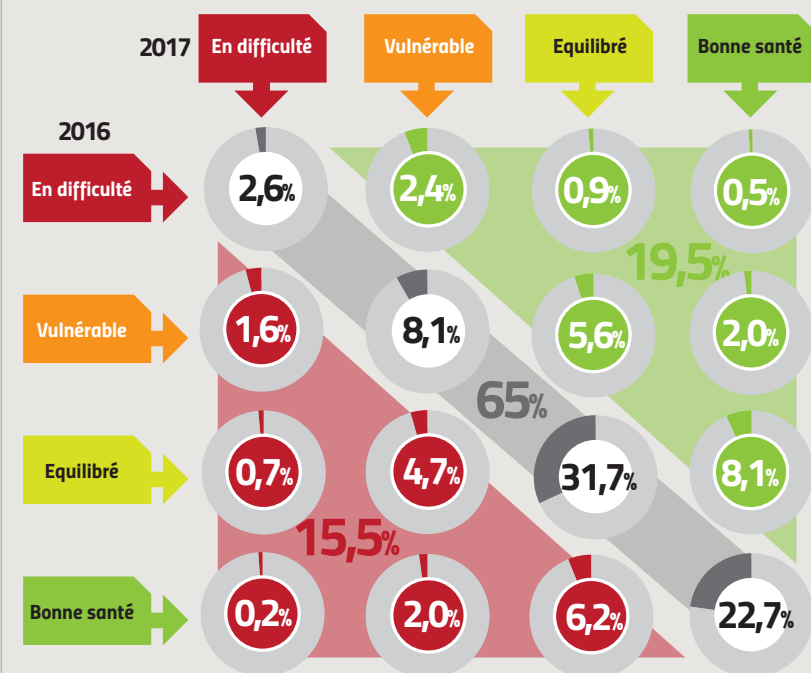
20% DES ENTREPRISES ONT AMÉLIORÉ LEUR SCORE PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2016, on observe que :

- 19,5% des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score ;
- 15,5% des entreprises ont vu leur score se dégrader.

→ Le solde des scores est de +4 points.

4 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LA VARIATION DU SCORE SUR UN AN



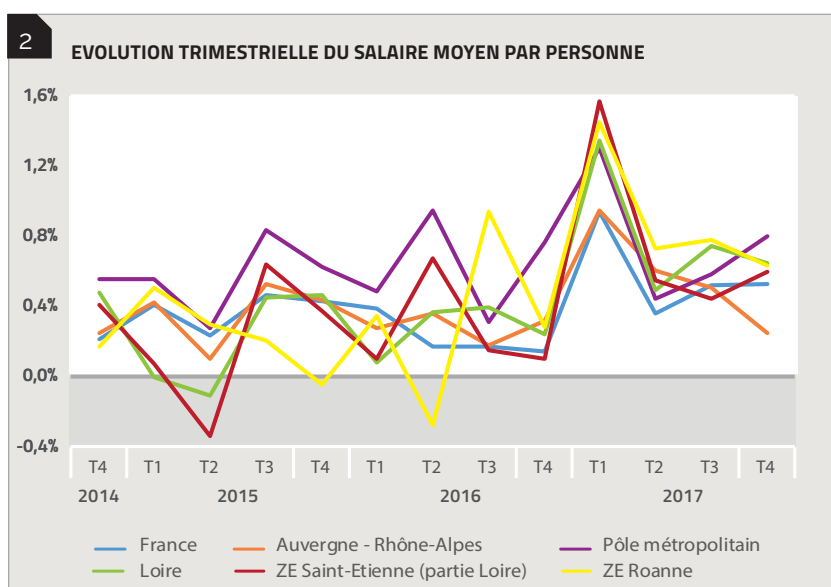
Aide à la lecture : 5,6% des entreprises qui présentent une situation équilibrée en 2017 étaient en situation vulnérable en 2016. Elles ont vu leur situation s'améliorer.

SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

1	Niveau 2017 T4 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
France	2 591	+ 0,5%	+ 2,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 470	+ 0,2%	+ 2,3%
Pôle métropolitain	2 694	+ 0,8%	+ 3,2%
Loire	2 297	+ 0,6%	+ 3,3%
Zone d'emploi de Roanne	2 166	+ 0,6%	+ 3,6%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	2 331	+ 0,6%	+ 3,2%

UN SALAIRE EN DEÇÀ DU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Au 4^e trimestre 2017, le salaire moyen par tête s'élève à 2 297 € par mois dans la Loire, chiffre nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.



UNE ACCENTUATION DE LA CROISSANCE À SAINT- ETIENNE ET DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Bien qu'en augmentation, la croissance du salaire moyen par tête connaît un ralentissement dans la zone d'emploi de Roanne, dans la Loire et au niveau régional au 4^e trimestre 2017.

A l'inverse, la croissance est amplifiée dans la zone d'emploi de Saint-Etienne et dans le Pôle Métropolitain.

Le SMPT de la zone d'emploi de Roanne reste modeste par rapport à celui des autres territoires.

EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

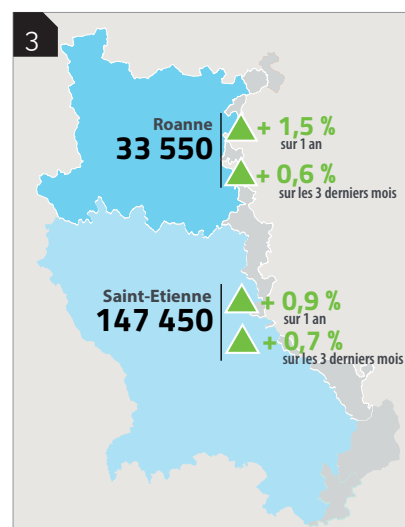
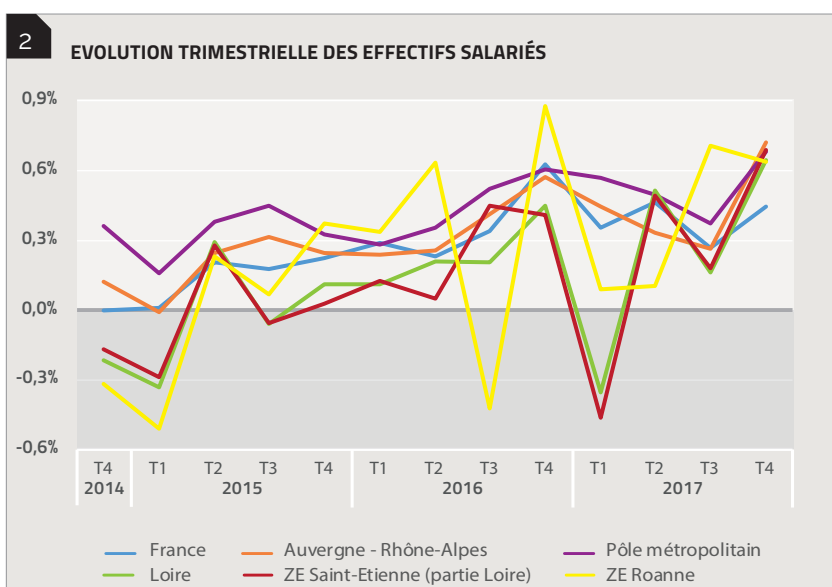
1	Effectif sal. 2017 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	18 224 780	+ 0,4%	+ 80 990	+ 1,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 255 430	+ 0,7%	+ 16 130	+ 1,8%
Pôle métropolitain	1 011 270	+ 0,7%	+ 6 830	+ 2,1%
Loire	190 030	+ 0,6%	+ 1 220	+ 1,0%
Zone d'emploi de Roanne	33 550	+ 0,6%	+ 2 010	+ 1,5%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	147 450	+ 0,7%	+ 1 010	+ 0,9%

* L'évolution trimestrielle des effectifs salariés ligériens (+1 220 postes) est inférieure à celle des zones d'emploi de Saint-Etienne et de Roanne (+3 020). Ce constat s'explique par l'évolution des effectifs des communes ligériennes situées dans les zones d'emploi d'Annonay, de Lyon, de Vienne Roussillon et de Villefranche-sur-Saône.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

Après une stabilisation au 3^e trimestre 2017, le nombre d'effectifs salariés ligériens repart à la hausse au 4^e trimestre. La progression des effectifs se poursuit aux niveaux régional et national ainsi que dans le Pôle métropolitain.

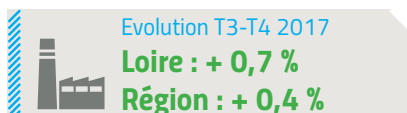
Alors que les effectifs salariés de la zone d'emploi de Roanne ralentissent légèrement leur augmentation au 3^e trimestre 2017 (passage de +0,7% à +0,6%), ceux de Saint-Etienne se distinguent par une amplification de la croissance (passage de +0,2% à +0,7%).



UNE CROISSANCE QUI CONCERNE TOUS LES SECTEURS

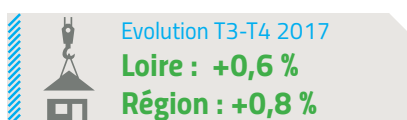
L'INDUSTRIE : LA FIN DU RECUL DES EFFECTIFS

La Loire affiche une rupture de tendance dans l'évolution des effectifs industriels au 4^e trimestre 2017, gagnant ainsi 310 postes (+0,7%). Sur la même période, l'industrie augmente de manière moins forte à l'échelle régionale (+0,4%) et nationale (+0,2%).



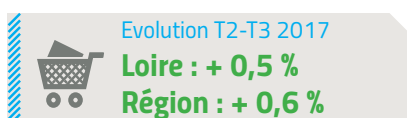
LA CONSTRUCTION : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après une stabilisation des effectifs au 3^e trimestre 2017, le nombre de postes salariés de la construction ligérienne augmente au 3^e trimestre (+0,6%). Cette hausse reste toutefois en deçà de la croissance régionale (+0,8%) et nationale (+1,0%).



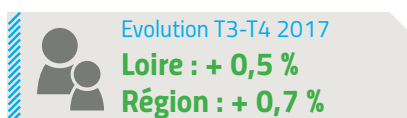
LE COMMERCE : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI S'ACCENTUE

En légère hausse au 3^e trimestre 2017, les effectifs commerciaux ligériens confirment leur croissance au 4^e trimestre 2017 (gain de 150 postes). Cette tendance est également visible au niveau régional ainsi qu'en France, dans une moindre ampleur.



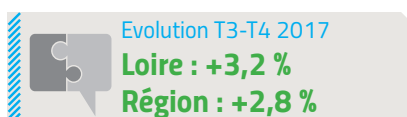
LES SERVICES : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI SE CONFIRME

En augmentation continue depuis le 1^{er} trimestre 2017, les effectifs des services ligériens accentuent leur croissance au 4^e trimestre 2017, gagnant ainsi 410 postes. Cette tendance est également visible aux niveaux régional et national.

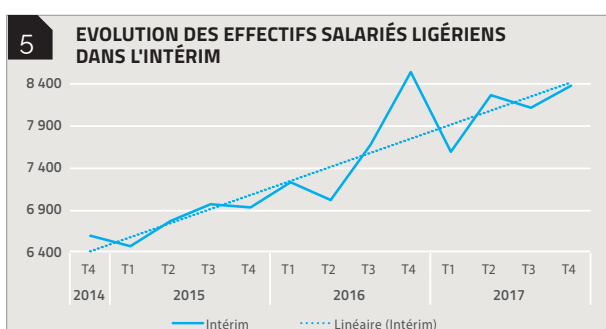
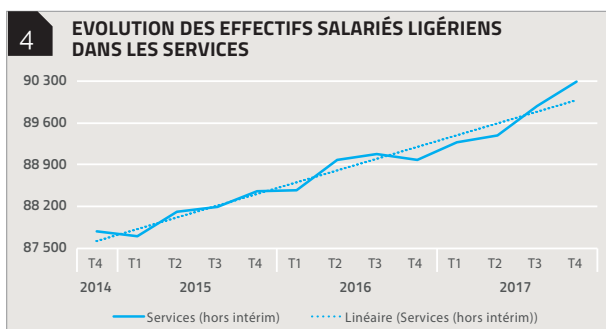
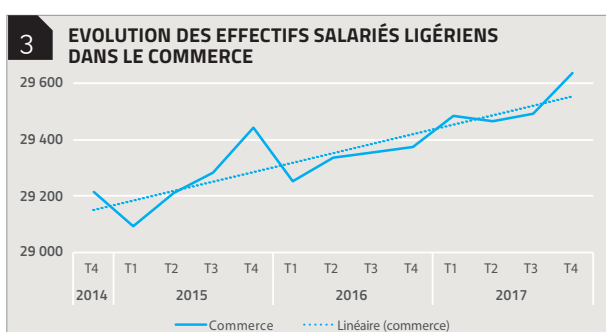
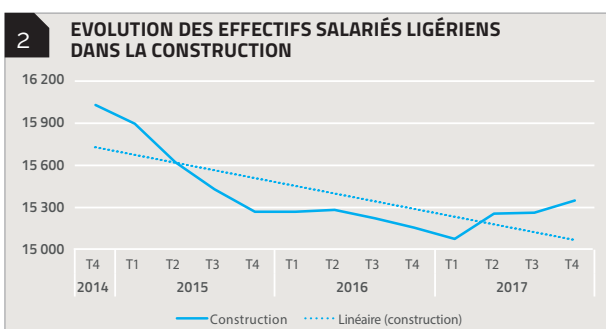
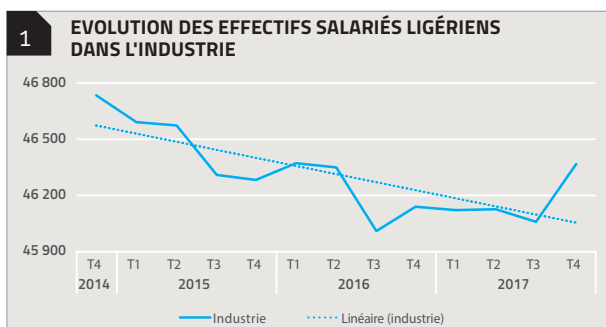


L'INTÉRIM : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Les entreprises y recourent pour faire face à un surcroît d'activité, avant de songer à embaucher sur des contrats plus durables. La Loire gagne de nombreux effectifs au 4^e trimestre 2017 (+260 postes), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Accoss (données CVS), traitement epures



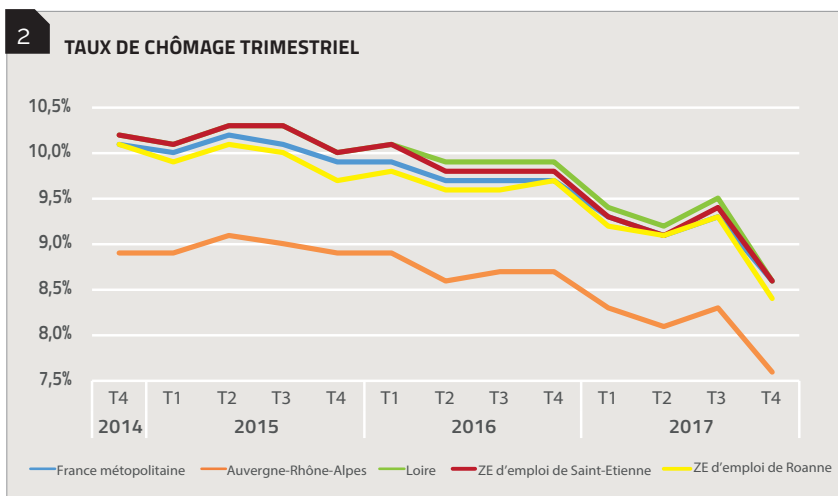
CHÔMAGE

ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2017 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 523 640	+ 2,2%	+ 76 860	- 0,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	383 360	- 1,3%	- 5 220	+ 4,4%
Pôle métropolitain	155 000	- 1,4%	- 2 150	+ 4,4%
Loire	37 980	+ 0,0%	- 1	+ 4,7%
Zone d'emploi de Roanne	6 620	+ 0,0%	+ 1	+ 1,9%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	28 450	- 0,1%	- 30	+ 5,0%

STABILISATION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA LOIRE

Au 4^e trimestre 2017, la Loire compte près de 37 980 DEFM de catégorie A. Ce nombre est stable par rapport au trimestre précédent, il est en baisse dans le Pôle métropolitain et en Région, en hausse en France. Sur un an, à l'exception de la France, tous les territoires enregistrent une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, hausse moins marquée dans la zone d'emploi de Roanne.



DIMINUTION GÉNÉRALISÉE DU TAUX DE CHÔMAGE

Au 4^e trimestre 2017 et après une augmentation au 3^e trimestre, le taux de chômage de la Loire diminue (baisse de 0,9 point).

Alors que les taux de chômage des zones d'emploi de Saint-Etienne et de Roanne approchent les niveaux départemental et national (entre 8,4% et 8,6%), le taux de chômage régional est nettement inférieur (7,6%).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie entre 5,9% dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 8,6% dans celle de Saint-Etienne.

Evolution T3-T4 2017

Loire : - 0,9 point

Région : - 0,7 point

1. tableau : Source : STMAT (données brutes), traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **Acosss-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaire Moyen Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score MORE : indicateur de la santé financière d'une entreprise développé par Mode Finance et accessible sur la base Diane+. Le score évalue la solvabilité des entreprises et classe les entreprises en fonction de leur capacité à respecter leurs engagements financiers. L'évaluation MORE est calculée à l'aide d'un modèle qui intègre les données financières de l'entreprise (rentabilité, liquidité, solvabilité, taux de couverture des intérêts, performance). Toutes les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.